

Equity Markets

16 Décembre 2016

TERMES ET CONDITIONS TOUCH' AMBITION 10% Avril 2017

Type d'instrument :	Titre de créance de Droit Français, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Emetteur :	Natixis Structured Issuance SA Société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 182619
Notation de l'Emetteur :	Aucune notation n'a été attribuée à l'Emetteur mais son Garant fait l'objet d'une notation (voir ci-dessous).
Agent de Calcul :	NATIXIS Département Agent de Calcul, 40 avenue des Terroirs de France, 75012 Paris, France
Garant :	NATIXIS 30, avenue Pierre Mendes France, 75013 Paris, France
Notation du garant :	Standard & Poor's: A / Moody's: A2 / Fitch: A
Agent Payeur :	BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch
Dealer :	Natixis S.A.

ISIN code:	TBD
Common code	TBD

Devise :	EUR				
Sous-Jacent :	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indice Mono-Bourse</th> <th>Code Bloomberg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAC Large 60 Equal Weight ER®®</td> <td>CLEWE index</td> </tr> </tbody> </table>	Indice Mono-Bourse	Code Bloomberg	CAC Large 60 Equal Weight ER®®	CLEWE index
Indice Mono-Bourse	Code Bloomberg				
CAC Large 60 Equal Weight ER®®	CLEWE index				
Sponsor de l'Indice :	Euronext Paris S.A				
Marché :	Voir Modalité 16 du Prospectus de Base.				
Marché Lié :	Voir Modalité 16 du Prospectus de Base.				

Montant Nominal Total :	EUR 30,000,000
Valeur Nominale :	EUR 1,000
Prix d'Emission :	99,80%

Prix de commercialisation :

Le prix de commercialisation commencera à 99.80% le 15 Février 2017 et progressera au taux annuel 1% pendant la période de commercialisation pour atteindre 100% le 28 avril 2017.

Dates	Prix	Dates	Prix
15/02/2017	99,8000%	22/03/2017	99,8900%
16/02/2017	99,8000%	23/03/2017	99,9000%
17/02/2017	99,8000%	24/03/2017	99,9000%
18/02/2017	99,8000%	25/03/2017	99,9000%
19/02/2017	99,8100%	26/03/2017	99,9000%
20/02/2017	99,8100%	27/03/2017	99,9100%
21/02/2017	99,8100%	28/03/2017	99,9100%
22/02/2017	99,8100%	29/03/2017	99,9100%
23/02/2017	99,8200%	30/03/2017	99,9100%
24/02/2017	99,8200%	31/03/2017	99,9200%
25/02/2017	99,8200%	01/04/2017	99,9200%
26/02/2017	99,8300%	02/04/2017	99,9200%
27/02/2017	99,8300%	03/04/2017	99,9300%
28/02/2017	99,8300%	04/04/2017	99,9300%
01/03/2017	99,8300%	05/04/2017	99,9300%
02/03/2017	99,8400%	06/04/2017	99,9300%
03/03/2017	99,8400%	07/04/2017	99,9400%
04/03/2017	99,8400%	08/04/2017	99,9400%
05/03/2017	99,8500%	09/04/2017	99,9400%
06/03/2017	99,8500%	10/04/2017	99,9500%
07/03/2017	99,8500%	11/04/2017	99,9500%
08/03/2017	99,8500%	12/04/2017	99,9500%
09/03/2017	99,8600%	13/04/2017	99,9500%
10/03/2017	99,8600%	14/04/2017	99,9600%
11/03/2017	99,8600%	15/04/2017	99,9600%
12/03/2017	99,8600%	16/04/2017	99,9600%
13/03/2017	99,8700%	17/04/2017	99,9600%
14/03/2017	99,8700%	18/04/2017	99,9700%
15/03/2017	99,8700%	19/04/2017	99,9700%
16/03/2017	99,8800%	20/04/2017	99,9700%
17/03/2017	99,8800%	21/04/2017	99,9800%
18/03/2017	99,8800%	22/04/2017	99,9800%
19/03/2017	99,8800%	23/04/2017	99,9800%
20/03/2017	99,8900%	24/04/2017	99,9800%
21/03/2017	99,8900%	25/04/2017	99,9900%
		26/04/2017	99,9900%
		27/04/2017	99,9900%
		28/04/2017	100,0000%

Date de Conclusion :	16 Décembre 2016																																										
Date de Détermination Initiale :	28 Avril 2017																																										
Date d'Emission :	15 Février 2017																																										
Date d'Evaluation :	28 Avril 2027																																										
Date d'Echéance :	12 Mai 2027																																										
Période de commercialisation :	Du 15 Février 2017 (09H00 CET) au 28 Avril 2017 (17H00 CET).																																										
Remboursement Automatique Anticipé : (Payoff : Autocall)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>t</th> <th>Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> <th>Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> <th>Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>30 Avril 2018</td> <td>14 Mai 2018</td> <td>110.00%</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>29 Avril 2019</td> <td>13 Mai 2019</td> <td>120.00%</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>28 Avril 2020</td> <td>12 Mai 2020</td> <td>130.00%</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>28 Avril 2021</td> <td>12 Mai 2021</td> <td>140.00%</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>28 Avril 2022</td> <td>12 Mai 2022</td> <td>150.00%</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>28 Avril 2023</td> <td>12 Mai 2023</td> <td>160.00%</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>29 Avril 2024</td> <td>13 Mai 2024</td> <td>170.00%</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>28 Avril 2025</td> <td>12 Mai 2025</td> <td>180.00%</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>28 Avril 2026</td> <td>12 Mai 2026</td> <td>190.00%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Si à la Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t) le niveau de l'Indice, à l'Heure d'Evaluation tel que déterminé par l'Agent de Calcul à cette date, est supérieur ou égal au Niveau de Remboursement Automatique Anticipé, alors l'intégralité des Titres de créance, et non seulement une partie d'entre elles, sera automatiquement remboursée à la Date de Remboursement Automatique Anticipé (t) correspondante et le Montant de Remboursement Automatique Anticipé par Titre de créance payable à cette date sera un montant en Devise égal au produit (a) de la Valeur Nominale et (b) du Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t).</p>			t	Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)	1	30 Avril 2018	14 Mai 2018	110.00%	2	29 Avril 2019	13 Mai 2019	120.00%	3	28 Avril 2020	12 Mai 2020	130.00%	4	28 Avril 2021	12 Mai 2021	140.00%	5	28 Avril 2022	12 Mai 2022	150.00%	6	28 Avril 2023	12 Mai 2023	160.00%	7	29 Avril 2024	13 Mai 2024	170.00%	8	28 Avril 2025	12 Mai 2025	180.00%	9	28 Avril 2026	12 Mai 2026	190.00%
t	Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)																																								
1	30 Avril 2018	14 Mai 2018	110.00%																																								
2	29 Avril 2019	13 Mai 2019	120.00%																																								
3	28 Avril 2020	12 Mai 2020	130.00%																																								
4	28 Avril 2021	12 Mai 2021	140.00%																																								
5	28 Avril 2022	12 Mai 2022	150.00%																																								
6	28 Avril 2023	12 Mai 2023	160.00%																																								
7	29 Avril 2024	13 Mai 2024	170.00%																																								
8	28 Avril 2025	12 Mai 2025	180.00%																																								
9	28 Avril 2026	12 Mai 2026	190.00%																																								
Niveau de Remboursement Automatique Anticipé : (« R(t) »)	100.00% du Niveau Initial (i.e. TBD points).																																										
Niveau Initial : (« Prix de Référence »)	TBD points (i.e. désigne le niveau de l'Indice à l'Heure d'Evaluation tel que déterminé par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination Initiale).																																										
Montant de Remboursement Final : (Payoff : Autocall)	<p>Le Montant de Remboursement Final par Titre de créance payable à la Date d'Echéance sera un montant en Devise calculé par l'Agent de Calcul selon la formule suivante :</p> <p>Cas 1 Si le Niveau Final est supérieur ou égal à 100.00% du Niveau Initial alors :</p> <p style="text-align: center;">Valeur Nominale x 200.00%</p>																																										

	<p>Cas 2 : Si le Niveau Final est supérieur ou égal à 60.00% du Niveau Initial mais inférieur à 100.00% du Niveau Initial alors :</p> <p style="text-align: center;">Valeur Nominale x 130.00%</p> <p>Cas 3 : Si le Niveau Final est inférieur à 60.00% du Niveau Initial :</p> <p style="text-align: center;">Valeur Nominale x (100% - P)</p> <p>Avec :</p> <p style="text-align: center;">P = 100.00% x Max (100.00% - PerformanceFinale; 0)</p> <p style="text-align: center;">$PerformanceFinale = \frac{Niveau\ Final}{Niveau\ Initial}$</p>
Niveau d'Activation : (« B »)	60.00% du Niveau Initial (i.e. TBD points).
Niveau Final : (« Prix (i,t) »)	Désigne le niveau de l'Indice à l'Heure d'Evaluation tel que déterminé par l'Agent de Calcul à la Date d'Evaluation.
Heure d'Evaluation de l'Activation :	Désigne l'Heure de Clôture Prévue.
Heure d'Evaluation :	Désigne l'Heure de Clôture Prévue.
Période de Détermination de l'Activation :	Désigne la Date d'Evaluation.
Jour de Bourse :	Désigne tout Jour de Bourse Prévu où le Marché, et, le cas échéant, le Marché Lié sont ouverts aux négociations pendant leurs séances de négociation normales respectives, nonobstant le fait que ce Marché ou, le cas échéant, ce Marché Lié ferme avant son Heure de Clôture Prévue.
Jour de Bourse Prévu :	Désigne tout jour où il est prévu que le Marché concerné et le Marché Lié, le cas échéant, soient ouverts aux négociations pendant leurs séances de négociation normales respectives.
Heure de Clôture Prévue :	Désigne l'heure de clôture prévue en semaine sur le Marché ou, le cas échéant, le Marché Lié, sans tenir compte des négociations ayant lieu après l'heure de clôture ou en dehors des horaires de négociations habituelles.
Droit applicable :	Droit Français
Cotation :	Luxembourg Stock Exchange
Règlement-livraison :	Euroclear France
Forme Juridique:	Titre de créance au porteur
Information sur le prix :	Bloomberg Reuters Six Telekurs

Périodicité de valorisation :	Quotidienne et, si ce jour n'est pas un Jour de Bourse Prévu, le Jour de Bourse Prévu suivant.
Marché secondaire :	NATIXIS fournira un marché secondaire chaque Jour de Bourse du Sous-Jacent. NATIXIS s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les Titres de créance dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : Le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1.00% au cours de vente.
Double Valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci-après la « Société » sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours)). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe NATIXIS.
Convention de Jour Ouvré :	Jour suivant
Jour Ouvré :	TARGET
Exemption à l'application de la Directive Prospectus :	<input type="checkbox"/> L'offre est exclusivement adressée à des investisseurs hors de l'Espace Economique Européen. <input type="checkbox"/> Les Valeurs Nominales des Titres de créance sont supérieures ou égales à EUR 100 000 (ou équivalent). <input type="checkbox"/> L'offre des Titres de créance est exclusivement adressée à des Investisseurs Qualifiés. <input type="checkbox"/> L'offre des Titres de créance est adressée à moins de 150 personnes physiques ou morales par Etat Membre, autres que les Investisseurs Qualifiés. <input type="checkbox"/> L'offre des Titres de créance est adressée à des investisseurs qui acquièrent des Titres de créance contre versement d'au moins EUR 100 000 par investisseur, pour chaque offre séparément.
Typologie de commercialisation :	La contrepartie achète les Titres de créance : <input type="checkbox"/> Pour son compte propre. <input checked="" type="checkbox"/> Pour les commercialiser auquel cas les stipulations de la Convention Cadre de Distribution conclue entre Natixis et la contrepartie (le cas échéant) s'appliqueront à la distribution des Titres de créance
Adéquation :	Investir dans le présent produit ou conclure la transaction décrite ici (le cas échéant) peut induire un degré de risque important. Ce "term sheet" ne prétend pas identifier l'ensemble de ces risques (qu'ils soient directs ou indirects) ni identifier tout autre facteur que vous pourriez considérer important et qui pourrait être associé au produit ou à la transaction. Avant d'investir dans ce produit ou de conclure toute transaction, les investisseurs potentiels ou la contrepartie à la transaction (le cas échéant) devraient mener indépendamment leur propre revue et consulter (quand ils l'estiment approprié) leurs propres conseillers financiers externes afin d'évaluer (1) les risques spécifiques associés au produit ou à la transaction ; (2) les implications juridiques, comptables, fiscales, réglementaires ; (3) l'adéquation et le caractère approprié du produit ou de la transaction vis-à-vis de leurs objectifs d'investissement, situation financière ou toute autre contrainte.

	<p>En général, Natixis considère qu'elle ne fournit pas de conseil en investissement. Dans le cas où elle en fournirait, Natixis a informé son client sur les aspects risque/rendement/liquidité du produit, recueille ses objectifs d'investissement conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Dans le cas du présent produit, Natixis considère qu'il correspond aux caractéristiques suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="387 490 1434 949"> <tr> <td data-bbox="387 490 911 712"> <input checked="" type="checkbox"/> Long terme (<i>>5 ans de maturité maximum</i>) <input type="checkbox"/> Court ou Moyen terme (<i>≤5ans de maturité maximum</i>) </td> <td data-bbox="911 490 1434 712"> <input type="checkbox"/> Risques faibles (<i>par exemple, remboursement du nominal par l'émetteur à l'échéance ou perte maximum limitée à la prime payée</i>) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="387 712 911 853"> <input checked="" type="checkbox"/> Investissement / Couverture <input type="checkbox"/> Spéculation / Arbitrage </td> <td data-bbox="911 712 1434 853"> <input checked="" type="checkbox"/> Risques moyens ou élevés (<i>par exemple, pas de remboursement garanti à l'échéance ou perte potentielle pouvant dépasser la prime payée</i>) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="387 853 911 949"> <input type="checkbox"/> Liquidité élevée <input checked="" type="checkbox"/> Liquidité faible ou moyenne </td> <td data-bbox="911 853 1434 949"></td> </tr> </table>	<input checked="" type="checkbox"/> Long terme (<i>>5 ans de maturité maximum</i>) <input type="checkbox"/> Court ou Moyen terme (<i>≤5ans de maturité maximum</i>)	<input type="checkbox"/> Risques faibles (<i>par exemple, remboursement du nominal par l'émetteur à l'échéance ou perte maximum limitée à la prime payée</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Investissement / Couverture <input type="checkbox"/> Spéculation / Arbitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Risques moyens ou élevés (<i>par exemple, pas de remboursement garanti à l'échéance ou perte potentielle pouvant dépasser la prime payée</i>)	<input type="checkbox"/> Liquidité élevée <input checked="" type="checkbox"/> Liquidité faible ou moyenne	
<input checked="" type="checkbox"/> Long terme (<i>>5 ans de maturité maximum</i>) <input type="checkbox"/> Court ou Moyen terme (<i>≤5ans de maturité maximum</i>)	<input type="checkbox"/> Risques faibles (<i>par exemple, remboursement du nominal par l'émetteur à l'échéance ou perte maximum limitée à la prime payée</i>)						
<input checked="" type="checkbox"/> Investissement / Couverture <input type="checkbox"/> Spéculation / Arbitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Risques moyens ou élevés (<i>par exemple, pas de remboursement garanti à l'échéance ou perte potentielle pouvant dépasser la prime payée</i>)						
<input type="checkbox"/> Liquidité élevée <input checked="" type="checkbox"/> Liquidité faible ou moyenne							
<p>Information concernant le paiement de commissions et autres rémunérations :</p>	<p>L'acheteur ou, selon le cas, tout autre intermédiaire déclare et accepte qu'il peut diffuser entièrement à ses clients l'existence, la nature et les montants de toute commission ou autres rémunérations perçues ou versées par Natixis (incluant, selon le cas, les rémunérations avec rabais) ou tout autre avantage en nature conformément à l'application de la réglementation et aux lois applicables, incluant toute législation, réglementation et/ou règles relatives aux marchés d'instruments financiers (MiF) (2004/39/EC), ou tel qu'il pourrait s'appliquer dans toute autre législation hors EEE. Une commission pourra être versée par Natixis à des intermédiaires financiers. Celle-ci pourra être versée sous forme de commission up-front et/ou de commission sur la durée.</p> <p>Le détail est disponible sur simple demande auprès de votre contact commercial.</p>						
<p>Dispositions AMF : Commissions et frais</p>	<p>La commission sur la durée pourra atteindre un maximum annuel de 0.50% sur l'encours/le nominal.</p>						
<p>Restrictions de vente :</p>	<p><u>Placement privé - pas d'offre au public</u></p> <p>Ce produit n'a pas été agréé par AMF ou autre autorité de tutelle.</p> <p>Pour plus de détails, veuillez-vous référer aux restrictions de vente applicables telles que détaillées dans le Prospectus de Base de l'Emetteur.</p> <p>Aucune distribution des Titres de créance n'est possible aux Etats-Unis d'Amérique ou auprès d'investisseurs américains.</p>						
<p>Avertissement :</p>	<p>Ce « Term sheet » indicatif est destiné uniquement à une clientèle professionnelle, des contreparties éligibles ou des investisseurs qualifiés.</p>						

Les termes généraux de cette émission sont indicatifs. Les termes généraux de cette émission feront l'objet d'une term sheet définitive. Celle-ci sera disponible le jour de l'émission.

Ce document ne peut être considéré comme une sollicitation, une offre ou un engagement de Natixis à mettre en place une transaction aux conditions qui y sont décrites ou à d'autres conditions. Nous vous invitons à lire l'avertissement qui se trouve à la fin du document.

Il est une documentation transmise à des fins de discussion et à caractère purement informatif. Il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Natixis. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de Natixis.

La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier.

Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller, afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents à chaque investissement indépendamment de Natixis et sur leur adéquation avec sa situation patrimoniale et personnelle. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Plus généralement, Natixis, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou

de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations.

Natixis est supervisé par l'European Central bank (ECB).

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACPR et réglementée par les « Financial Conduct Authority » et « Prudential Regulation Authority » pour ses activités au Royaume Uni. Les détails concernant la régulation qu'exercent la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority peuvent être obtenus sur simple demande à la Succursale de Londres.

Ce document ne peut être distribué à aucune personne aux Etats-Unis ou à toute personne américaine, ni à aucune personne au Canada, en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon.